

CP 314.00 – Cahier de revendications 2019-2020 commun

Préambule

Ce cahier sectoriel s'inscrit dans la volonté d'atteindre dans une perspective de moyen et long terme un minimum de 14 euros de l'heure.

1. Salaires horaires et mensuels : **augmentation substantielles des salaires minimum et réels**
2. Temps de travail :
 - a. Temps partiel (minimum 4 heures/jours)
 - b. Enregistrement du temps de travail
3. Un sursalaire pour le travail du samedi
4. Ancienneté :
 - a. Amélioration des congés d'ancienneté
 - b. Elargissement de la catégorie salariale 3. Cfr. Statut d'emploi
5. Régimes RCC, crédit-temps et emplois de fin de carrière : prolongation et amélioration
6. Santé et sécurité au travail et bien-être
 - a. Mise en place d'actions sectorielles en matière de santé sécurité des travailleurs (actions de prévention)
 - b. Rendre le travail moins pénible (reconnaissance de la pénibilité)
7. Lutte contre les faux-indépendants
8. Maternité/Paternité :
 - a. Ecartement des femmes enceintes
 - b. Inhalation des produits (impact sur la santé du fœtus et sur la fertilité des travailleurs)
 - c. Lutter contre la pénibilité des tâches (station debout)
9. Accès à la profession (esthétique)